

## Fiche Activité – Projet INTEGRE

Cartographie marine de la presqu'île pour le développement pérenne de l'activité aquacole

**Auteur :** MAAMAATUAIHUTAPU Moana, DRMM, [Moana.Maamaatuaiahutapu@ifremer.fr](mailto:Moana.Maamaatuaiahutapu@ifremer.fr)

**Site pilote concerné :**

Opunohu, Tairapu, Raiatea-Tahaa

**Titre de l'activité :**

Cartographie marine de la presqu'île pour le développement pérenne de l'activité aquacole

**Descriptif de l'activité :**

**OBJECTIFS :** Zonage des activités lagunaires

- 1- Sélection des critères les plus pertinents permettant d'identifier les sites préférentiels où l'activité aquacole peut se développer,
- 2- Cartographie des activités existantes et prospection de sites potentiels au développement de nouvelles activités. Ceci devant amener à la réalisation d'un SIG,
- 3- Suivi de l'impact des nouvelles activités projetées et notamment des projets d'aquaculture (rejets, veille sanitaire, effet DCP etc...),

**ACTIONS PROJETEES :**

- 1- Définition des sites d'activités, et en particulier des sites d'aquaculture préférentiels (selon le type d'activité) en utilisant des mesures de principaux critères discriminants (habitat, espèces indicatrices, bathymétrie, type de sédiment, pH, redox, etc.) à plusieurs points-clefs (passes, inter-passes) et à 3 niveaux du lagon (barrière, chenal, frangeant)
- 2- Intégration des autres activités existantes ou projetées pour réalisation d'un SIG

**Résultat INTEGRE auquel contribue l'activité :**

**13 à 16 :** Une meilleure connaissance de l'environnement récifo-lagonaire ainsi que l'impact des activités déjà existantes sur site permettront de mieux orienter le développement des nouvelles activités projetées et notamment celle d'élevage aquacole en lagon.

**Enjeu du site pilote auquel répond l'activité :**

L'action projetée permet d'identifier toutes les activités existantes sur la Presqu'île pour mieux cerner les interactions entre les acteurs concernés et proposer des aires de gestion adaptées aux activités prépondérantes sur site.

L'action de réalisation d'un 1<sup>er</sup> zonage aquacole sur la presqu'île doit permettre l'installation des nouvelles activités projetées sur la zone et doit servir de modèle pour d'autres sites de la Polynésie française et des autres collectivités d'outre mer partenaires du projet.

#### Partenaires :

La DRMM est le pilote de l'activité

Elle est soutenue par les institutions suivantes : SCP, DIREN, SDR

Elle sera accompagnée également par : CAPF, Coopératives pêcheurs, Organismes experts.

#### Coût de l'activité et financements envisagés : Sollicitation projet INTEGRE

|   | Action 1   | Action 2                         | Action 3 ....                       |
|---|--|----------------------------------|-------------------------------------|
|   | Enquête socio-économique, bibliographique, scientifique et technique | Réalisation de l'étude et du SIG | Transmission de l'outil aux acteurs |
| 1. Personnel                              |  |                                  |                                     |
| 2. Déplacement                            |  |                                  |                                     |
| 3. Equipement                             |  |                                  | 600 000                             |
| 4. Consommables                           |  |                                  |                                     |
| 5. Sous-traitance et prestations externes | 1 200 000  | 3 000 000                        |                                     |
| 6. Autres coûts directs                   |  |                                  |                                     |

La DRMM propose un co-financement à hauteur de 4 800 000 XPF (consommable, agents de laboratoire)

#### Planning : Sur 3 ans maximum (août 2014 - mars 2017)

|          | 2014<br>T3 | 2015<br>T1 | 2015<br>T2 | 2015<br>T3 | 2015<br>T4 | 2016<br>T1 | 2016<br>T2 | 2016<br>T3 | 2016<br>T4 | 2017<br>T1 |
|----------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Action 1 |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |
| Action 2 |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |
| Action 3 |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |

#### Acceptabilité et intégration locale :

L'action projetée a été présentée aux institutions locales et a été plébiscitée. Elle doit encore être officiellement soumise aux acteurs locaux de ces différentes activités.

Les acteurs bénéficiaires du projet doivent être force de proposition pour :

- une sélection optimale des critères les plus pertinents de caractérisation des sites
- présenter la liste la plus représentative possible des activités existantes sur la zone

L'appropriation du projet passera entre autres par :

- Une meilleure communication sur la nécessité de mieux intégrer toutes les activités lagunaires dans un processus de développement pérenne d'une filière économique
- Une bonne restitution du SIG après validation auprès des acteurs concernés
- Une mise à disposition des futurs porteurs de projet et des autorités compétentes, de ce zonage lagunaire pour une prise de décision d'un démarrage ou pas d'une nouvelle activité

**Bénéfices attendus pour les populations :**

Continuer les pratiques actuelles gravitant autour de l'exploitation des ressources naturelles et culturelles de la presqu'île en ayant conscience des interactions avec les activités existantes et futures possibles.

L'identification de nouveaux sites potentiels d'élevage aquacole doit permettre également l'émergence de nouveaux projets par et pour les populations de la presqu'île.

**Pérennité (si applicable) :**

Cette première cartographie des activités lagunaires sur la presqu'île doit être accompagnée d'un suivi environnementale et sanitaire adapté.

L'émergence de nouveaux projets aquacole nécessitera un suivi particulier de l'impact de l'activité sur le milieu récifo-lagunaire et une veille sanitaire efficace vis-à-vis de l'apparition de nouvelles pathologies.

Le modèle de la presqu'île dans son approche et dans sa conception doit être applicable à d'autres sites en Polynésie française à plus ou moins long terme.

\*\*\*